

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 JUIN 2011
---

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 6 juin 2011 à 20 H 30, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 30 mai 2011.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Geneviève GROSSHENY, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Eric MEMHELD, Michaël MULLER, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, et Jean-Michel STIRMEL.

Absents excusés :

Jean-Blaise FEIST donne procuration à Christophe KNOBLOCH  
Martine FRANTZ donne procuration à Huguette BARONDEAU  
Joseph MEMHELD donne procuration à Jeannot LOOS  
Rachel GRUSSENMEYER donne procuration à Michaël MULLER  
Laurent RINGEISEN  
Gilbert SEYLLER

Secrétaire de séance : Dominique HEILIGENSTEIN

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

## **Ordre du jour**

1. Adoption du procès verbal de la séance du 19 avril 2011
2. Investissements
  - a) Aménagement de la voirie autour des arbres – rue de Muttersholtz
  - b) Travaux extérieurs aux vestiaires et au club house du FCW
  - c) Poteau d'incendie
3. Périscolaire
  - a) Avenant
  - b) Emprunt bancaire
4. Achat de panneaux de signalisation
5. Demande de subvention pour séjours enfants
6. Urbanisme
  - a) Mainlevée du droit à la résolution au profit de la commune
  - b) Acquisition d'un chemin rural de l'Association Foncière
  - c) Vente d'une partie de terrain à un particulier
7. Liste préparatoire des jurys d'assises pour 2012
8. Divers

## **1. Adoption du procès verbal de la séance du 19 avril 2011**

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 19 avril 2010. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2. Investissements**

### **a) Aménagement de la voirie autour des arbres – rue de Muttersholtz**

Il est proposé de confier la finition de l'aménagement autour des trois arbres récemment plantés rue de Muttersholtz à l'entreprise STRADA de Sundhouse pour la somme de 1 867,20 € HT soit 2 233,17 € TTC. (OP 650, C/2128). Adopté.

### **b) Travaux extérieurs aux vestiaires et au club house du FCW**

Le Maire a fait le point sur l'avancée des travaux au préau et la pose d'enrobés au club house du FCW et aux vestiaires. Des devis ont été sollicités auprès de quatre entreprises, les propositions reçues ont été présentées lors de la séance. Le Conseil Municipal a décidé de retenir le mieux disant, l'entreprise « Aménagement du Ried » de Wittisheim pour la somme de 6 618,61 € HT soit 7 915,86 € TTC. (OP 673, C/2313).

Il est fait remarquer qu'il y a lieu de prévoir de l'éclairage sur la partie du club house côté préau. Il sera donc vu pour la pose de lampes en régie dont une ou deux avec détecteur pour le cheminement depuis l'entrée jusqu'au club house. D'autre part, il est débattu de l'accès handicapé à ce lieu, la pose d'enrobés permettra l'accès sans marche au club house. Adopté.

### **c) Poteau d'incendie**

Le poteau d'incendie n°34, sis rue de l'Ill présente une fuite. Il sera remplacé par un nouveau poteau pour la somme de 2 250 € HT soit 2 691 € TTC par l'entreprise STRADA de Sundhouse. Une demande de subvention sera faire auprès du Conseil Général du Bas-Rhin dans le cadre du contrat de territoire.

Adopté.

## **3. Périscolaire**

### **a) Avenant**

Le chantier de la construction du bâtiment périscolaire suit son cours. Ce dernier est en cours de préparation dans les ateliers De Vinci et sera livré sur site les 22 et 23 juin prochain.

Le lundi 20 juin 2011 à 18 heures, les membres du Conseil seront conviés à une première visite de l'assemblage à Bindernheim.

Dans l'intervalle, il y aura un avenant concernant les fondations du fait qu'au moment de l'attribution du marché, les résultats des sondages de sol n'étaient pas encore connus. Ces derniers ont entraîné des légères modifications, notamment en matière de profondeur, de nature du terrain et de prise en compte du bâtiment voisin.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer l'avenant qui sera approuvé préalablement par la Commission d'Appel d'Offre. Le chiffrage final sera adopté par le Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

## **b) Emprunt**

Les organismes bancaires ont fait parvenir leurs offres pour un emprunt de 300 000 € sur 10 ans à taux fixe ou révisable.

Le Conseil Municipal, après débat, décide de retenir l'offre du Crédit Mutuel à taux fixe pour des échéances en capital constant. Adopté.

### **4. Achat de panneaux de signalisation**

Suite aux travaux ayant été réalisés au Crédit Mutuel, 10 rue des Chevaliers, et la mise en place d'une place de parking handicapés, d'une place pour les convoyeurs de fonds et d'un « arrêt-minute », il est proposé de faire l'acquisition des panneaux correspondants auprès de la société ADVISUEL pour la somme de 392,48 €HT soit 469,40 € TTC.

Adopté.

### **5. Demande de subvention pour séjours enfants**

L'Association Vacances de Sélestat (AVS) propose chaque année des séjours en centres de vacances pour les enfants et les adolescents.

Elle sollicite une subvention par enfant de Wittisheim et par jour.

Il est proposé d'octroyer la subvention de 1,22 €/ enfant et par jour pour tous les séjours des enfants de Wittisheim. Le Maire sera chargé d'instruire les demandes par délégation du Conseil Municipal. Adopté.

## **6. Urbanisme**

### **a) Mainlevée du droit à la résolution au profit de la commune**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Tous les terrains étant surbâtiés,

Donne mainlevée du droit à la résolution inscrit au profit de la Commune de Wittisheim sur les biens sis dans les lotissements de la Gare, tranches 1, 2 et 3,

Consent la radiation entière et définitive de cette inscription et autorise sa radiation au livre foncier ;

Donne tous les pouvoirs au Maire à l'effet de signer les actes contenant mainlevée du droit à la résolution et substituer ces pouvoirs à tout clerc de l'Etude Notariale désigné. Adopté.

### **b) Acquisition d'un chemin rural de l'Association Foncière**

Le Maire évoque le projet de l'itinéraire cyclable reliant Artzenheim à Friesenheim et passant par le ban de Wittisheim. Pour permettre aux cyclistes de rejoindre aisément la piste, le chemin AF situé section 40, parcelle 171, d'une surface de 16,74 ares sera aménagé. Pour permettre la réalisation de ces travaux, l'Association Foncière, comme dans d'autres communes, a accepté à l'unanimité de céder ce chemin à la commune par délibération du 23.05.2011.

Cette cession sera faite à l'Euro symbolique.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal:

- Acceptent l'acquisition du chemin à l'Euro symbolique et par conséquent tous les frais de gestion et d'entretien s'y rapportant, quel qu'ils soient
- Autorisent le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier
- L'acte sera dressé par Me GENY à SUNDHOUSE (67920)
- Les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de la commune.

Adopté.

### **c) Vente d'une partie de terrain à un particulier**

Lors de la vente de la maison de Mme Augusta SEYLLER à M. Marko GUTAPFEL, le Maire a adressé un courrier à l'acquéreur pour l'informer des limites de propriété à respecter et dépassées par l'ancien propriétaire lors de la plantation des thuyas.

Un projet d'échange de certaines parties de terrains a donc été convenu afin de rétablir les nouvelles limites. Il apparaît que cette configuration élargi l'entrée de la rue de Hilsenheim. Par ailleurs la limite de propriété passe sur le regard d'assainissement en place. Pour éviter des travaux supplémentaires, il est donc suggéré que la commune vende à M. GUTAPFEL une surface d'environ 35m<sup>2</sup> au prix de 1 000 € pour rétrécir légèrement l'entrée rue de Hilsenheim.

Une largeur de 2,70 mètres permettra la réalisation d'un trottoir règlementaire. Le piquetage définitif sera réalisé par le géomètre lorsque les thuyas seront enlevés. M. GUTAPFEL procédera à la construction d'un mur de clôture. La commune a le projet de mettre un îlot pour la sortie rue du Moulin.

Après débat et examen du plan de situation, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'accepter la vente de la commune à M. Marko GUTAPFEL la parcelle de terrain pour la somme de 1 000 €
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier
- L'acte sera dressé par Me GENY à SUNDHOUSE (67920)
- Les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de la commune.

### **7. Liste préparatoire des jurys d'assises pour 2012**

Il s'agit de procéder au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 6 personnes âgées de 23 ans et de moins de 70 ans en 2011, en vue de l'établissement pour 2012 de la liste préparatoire des jurys d'assises dans le département du Bas-Rhin.

Les personnes suivantes ont été désignées par le tirage :

- Roger SCHMITT
- Pierrette SEYLLER née MEYER
- Minever OZTURK
- Anne FAZEL née FISCHBACH
- Chantal BRAUN née WEBER
- Isabelle RUHLMANN

### **8. Divers**

#### **a) Droit de préemption**

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors des transactions suivantes :

- De M. Sébastien KLIPPFEL à M. Hervé CARION, pour l'habitation située section 21, parcelles 445/154 et 468/154, 49 rue de Muttersholtz et d'une superficie de 6,51 ares.
- De la SARL SOREVAC à M. Jérôme BERTHON et Mlle Sandra WEINSANTO, pour le terrain située section 24, parcelle 293/152 et 309/152, « Unterfeld bei der Ueberfahrt » et d'une superficie de 6,85 ares (Lot n°1).
- De Mme Raymonde GUILLAUME à M. Patrick NGUYEN-DINH, pour l'habitation située section 20, parcelle 164/24, 13 rue de Larroque et d'une superficie de 7,95 ares.
- De M. Jean ANGLADE à M. Serge NAEGEL pour l'habitation située section 7, parcelle 394/174, 26 rue de Sundhouse et d'une superficie de 9,44 ares.

### **b) Demande de subvention pour vin d'honneur**

Dans le cadre de l'organisation du 75<sup>ème</sup> anniversaire du club, qui aura lieu les 9 et 10 juillet 2011, le FCW sollicite une subvention pour la prise en charge des frais de vin d'honneur. Il est proposé de verser comme à l'accoutumée, 100 € sur présentation des justificatifs des frais engagés.

D'autre part, le club a obtenu pour la seconde année consécutive le titre de champion de groupe. Les membres méritants seront honorés lors de la cérémonie du 14 juillet prochain, au même titre que les autres personnes mises à l'honneur ce jour là. Il ne sera pas organisé par la commune de cérémonie spécifique à cet événement.

### **c) Ordination et 1<sup>ère</sup> messe d'un enfant de Wittisheim**

Justin Fahrner explique qu'il y aura prochainement l'ordination d'un enfant de Wittisheim. Il s'agit de Damien FAHRNER, qui sera ordonné le 19 juin prochain à la cathédrale de Strasbourg. Le 26 juin, il célébrera sa première messe dans son village natal. Un cortège se formera pour se rendre à l'église depuis son domicile. Justin FAHRNER précise que c'est un événement exceptionnel pour la commune et la communauté de paroisses, car cela ne s'est pas produit depuis près d'un demi-siècle, la dernière ordination étant celle d'Alphonse GALL, en 1965.

Il est d'usage que la commune offre un présent au jeune prêtre, le plus souvent un vêtement en rapport avec sa fonction. Ce type d'offrande ne peut se faire dans ce cas étant donné le départ prochain de Damien FAHRNER pour l'étranger.

Par conséquent, en accord avec la famille, la commune prendra en charge les boissons servies à l'occasion du verre de l'amitié qui aura lieu après la messe. La municipalité rencontre la famille le 7 juin prochain pour définir les modalités pratiques de l'organisation de cet événement.

Le Conseil Municipal et le Conseil de Fabrique seront sollicités pour faire le service au moment du verre de l'amitié. La salle polyvalente sera mise à disposition de la famille à titre gratuit pour l'occasion.

### **d) Passage à Wittisheim d'un rallye de voitures anciennes**

Justin Fahrner explique qu'il a été contacté par l'organisateur d'un rallye de voitures anciennes qui aura lieu le samedi 15 octobre 2011 de 10 heures à 12 heures. Il sera fait étape, en venant de Bindernheim, à la salle polyvalente de Wittisheim pour collationner. Le départ sera arrêté en un lieu à définir de la commune. L'objectif de ce rallye n'étant pas de rouler à une grande vitesse, il n'y a pas de danger pour les administrés. Une brochure informative sera diffusée et Justin Fahrner communiquera au fur et à mesure les informations reçues sur ce sujet.

### **e) Remerciements des élèves de l'école**

Le Maire fait la lecture d'un courrier des élèves de l'école primaire qui remercient le Conseil Municipal pour la subvention accordée dans le cadre de leur voyage à Berlin.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures 30.**

Le Secrétaire de séance,  
Dominique HEILIGENSTEIN.

Le Maire,  
André KRETZ.